

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 9 juillet 2020

OBJET :
Exercice des compétences déléguées

Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°1

EXPOSE DES MOTIFS

Conformément à l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles, Madame la Vice-présidente informe le Conseil d'Administration du CCAS que dans le cadre des compétences qui lui ont été déléguées par délibération en date du 23 juin 2020 en application de l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles, elle a :

1.- accepté le 26 juin 2020, l'avenant relatif à la prolongation du contrat dans le logement d'urgence, proposé par le CCAS d'Essey-lès-Nancy au bénéficiaire jusqu'au 31 juillet 2020 ;

2.- accepté le 30 juin 2020, deux demandes de domiciliation au CCAS sis 7 rue des Basses Ruelle à 54270 ESSEY-LES-NANCY.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration du CCAS prend acte de ces décisions.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 13 juillet 2020.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU JEUDI 9 JUILLET 2020

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	14
Nombre de votants	15

PRESENTS :

Mmes Nadine CADET, Evelyne DEVOUGE, Marie LOZINGUEZ, Elise DROUVILLE, Catherine CHOPIN-RENAULD, Annette FRANCISCO, Janine MARCHAL, Marie-France METZELARD et Claudine ROBERT.

MM. Gabriel HOFFER, Christophe CHEVARDÉ, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

POUVOIR :

M. Jacques THOUVENIN à Mme Nadine CADET.

EXCUSEES :

Mmes Geneviève BENJAMIN et Françoise VIRIOT.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

